

AVIS PUBLIC

BUDGET MUNICIPAL 2025

Le budget municipal pour l'exercice financier 2025 et le programme triennal en immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 seront adoptés en séance extraordinaire **le 16 décembre 2024 à 19 h** en la salle des délibérations du conseil municipal.

Les délibérations du conseil municipal et la période de questions, lors de cette session, porteront exclusivement sur ces sujets.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce CINQUIÈME jour du mois de DÉCEMBRE deux-mille-vingt-quatre.



Directeur général et greffier-trésorier
M. Miguel C. Rousseau